

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 septembre 2019</b>	<b>N° 2019-562</b>

Convocation du 20 septembre 2019

Aujourd'hui vendredi 27 septembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT  
M. Jean-François EGRON à Mme Michèle FAORO  
Mme Claude MELLIER à M. Max GUICHARD  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Léna BEAULIEU à Mme Odile BLEIN  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Anne BREZILLON à Mme Brigitte COLLET  
M. Alain CAZABONNE à M. Guillaume GARRIGUES  
M. Didier CAZABONNE à Mme Chantal CHABBAT  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas BRUGERE  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Magali FRONZES  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Arielle PIAZZA  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Cécile BARRIERE  
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI  
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

**EXCUSE(S) :**


M. Fabien ROBERT.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Maribel BERNARD à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h00  
Mme Emmanuelle CUNY à M. Marc LAFOSSE jusqu'à 11h10  
M. Jean-Louis DAVID à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 12h25  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 12h00  
M. Stéphan DELAUX à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 11h00  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 10h45  
M. Marik FETOUH à M. Daniel HICKEL à partir de 11h50  
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00  
Mme Christine PEYRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h25  
M. Alain SILVESTRE à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h10  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h15

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 septembre 2019</b>	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Territoires  <b>Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Ouest</b>	<b>N° 2019-562</b>

---

**Saint-Médard-en-Jalles - Avenue Blaise Pascal (Niox - Lignan) - Confirmation de décision de faire -  
Approbation - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2018-247 en date du 27 avril 2018, les élus de Bordeaux Métropole ont autorisé la signature des contrats de co-développement 2018-2020.

Depuis, l'avancement du projet d'assainissement pluvial préalable aux travaux d'aménagement de voirie de l'avenue Blaise Pascal (entre la rue du Général Niox et l'avenue du Lignan) à Saint-Médard-en-Jalles permet de proposer la validation du jalon « confirmation de décision de faire » (cf fiche jointe).

Ce projet a été initialement estimé en 2016 à 1 340 000 €, au ratio, avec une incertitude de plus ou moins 15% à 20%. Au stade avant-projet, ce coût s'est affiné à 1 580 000 €, soit + 18%. Il prend notamment en compte la topographie, la position réelle des autres réseaux, les coûts liés aux contraintes de circulation. Il a fait l'objet d'un accord de la commune.

Projet	Jalon	Estimation	Imputation budgétaire	N° fiche action
Saint-Médard-en-Jalles : Travaux d'assainissement pluvial avenue Blaise Pascal (Niox –Lignan)	Confirmation de décision de faire	1 580 000 €	23 2315 844	N° 16 (C04 449 0147)

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,  
**VU** la délibération n°2018-247 du Conseil de Bordeaux Métropole du 27 avril 2018,  
**VU** les états et la fiche projet mise à la disposition des élus métropolitains,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** ce projet fait l'objet d'avancements programmés des études,

**DECIDE**

**Article unique** : de valider le jalon « confirmation de décision de faire » pour le projet de travaux d'assainissement pluvial avenue Blaise Pascal (Niox-Lignan) à Saint-Médard-en-Jalles et de l'estimation financière correspondante.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 septembre 2019

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>2 OCTOBRE 2019</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>2 OCTOBRE 2019</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Patrick PUJOL</p>
---	---